



PRÉFET DE LA MARTINIQUE

Cabinet du préfet  
Bureau de la communication interministérielle

Fort-de-France, le 11 mai 2016

## Communiqué de presse

### **Appel à projets expérimental en soutien à l'économie sociale et solidaire**

La Ministre des Outre-mer a lancé le 21 avril 2016 un appel à projets expérimental consacré à l'économie sociale et solidaire (ESS).

Cette initiative s'inscrit dans la continuité du plan de soutien au développement de l'économie sociale et solidaire prévu par le protocole d'application outre-mer de la convention signée entre l'Etat et la Caisse des dépôts et consignations « Agir pour l'emploi et la création d'activités 2014-2017 ».

Elle fait suite à la démarche d'accompagnement de deux lauréats ultramarins récompensés dans le cadre de l'appel à projets national pour les pôles territoriaux de coopération économique (PTCE).

Dans les outre-mer, l'économie sociale et solidaire joue un rôle majeur avec plus de 51 000 emplois et plus de 4 000 employeurs qui à 80% d'entre eux sont des associations.

Le ministère des outre-mer, après avoir notamment soutenu en 2015 les deux premiers lauréats ultramarins de l'appel à projets pour les pôles territoriaux de coopération économique (PTCE), souhaite impulser cette année une action plus marquée en faveur de l'ESS, en lançant un appel à projets expérimental en soutien à l'économie sociale et solidaire.

Les organismes porteurs de projets éligibles sont les personnes morales de droit privé, acteurs de l'économie sociale et solidaire et les personnes de droit public.

Les thématiques retenues permettent de couvrir un grand nombre de secteurs où l'économie sociale et solidaire est d'ores et déjà active ou représente un potentiel de développement :

- l'auto-construction et l'habitat coopératif,
- la santé et les services sociaux,
- la mobilité durable,
- le numérique,
- l'économie circulaire,
- l'environnement et les économies d'énergie,
- le tourisme alternatif et innovant,
- les circuits courts du secteur agro-alimentaire.

#### Contacts réservés aux médias :

Nathalie Champlong 05-96-39-39-20 ou 06-96-28-34-42  
nathalie.champlong@martinique.pref.gouv.fr  
Ghislaine Anglionin, 05-96-39-39-20 ou 06-96-23-19-93  
ghislaine.anglionin@martinique.pref.gouv.fr



Retrouvez l'actualité des services de l'Etat sur :  
[www.facebook.com/prefet.martinique/](http://www.facebook.com/prefet.martinique/)  
[www.martinique.pref.gouv.fr/](http://www.martinique.pref.gouv.fr/)

L'appel à projets est consultable sur le site de la préfecture de Martinique  
<http://www.martinique.pref.gouv.fr/Publications/Appels-a-projets/Appel-a-projets-experimental-consacre-a-l-economie-sociale-et-solidaire>  
et sera clos le 15 juillet 2016.

Le dossier complet est à déposer à minuit au plus tard le 15 juillet 2016 :  
- par courrier adressé à la DIECCTE, Centre DELGRES, Route de la pointe des sables  
97200 Fort-de-France, à l'attention de Madame LIDAR Patricia, correspondante  
régionale de l'ESS  
ET  
- sous forme électronique : [patricia.lidar@dieccte.gouv.fr](mailto:patricia.lidar@dieccte.gouv.fr)

Les dossiers transmis après cette date ne seront pas examinés par le comité de sélection.

L'organisme public ou privé qui dépose un dossier de demande de subvention doit s'assurer qu'il peut recevoir une subvention de l'État /L'attestation sur l'honneur est obligatoire.

Un comité de sélection, qui associera notamment les représentants de la chambre régionale de l'économie sociale et solidaire et pourra recevoir l'avis d'experts des secteurs retenus, désignera les lauréats avant le 30 septembre 2016.

**Contacts réservés aux médias :**

Nathalie Champlong 05-96-39-39-20 ou 06-96-28-34-42  
[nathalie.champlong@martinique.pref.gouv.fr](mailto:nathalie.champlong@martinique.pref.gouv.fr)  
Ghislaine Anglionin, 05-96-39-39-20 ou 06-96-23-19-93  
[ghislaine.anglionin@martinique.pref.gouv.fr](mailto:ghislaine.anglionin@martinique.pref.gouv.fr)



Retrouvez l'actualité des services de l'Etat sur :  
[www.facebook.com/prefet.martinique/](http://www.facebook.com/prefet.martinique/)  
[www.martinique.pref.gouv.fr/](http://www.martinique.pref.gouv.fr/)